

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP FREJUS

92 RUE DE L'ESTEREL CS 10111

83608 FREJUS CEDEX

3188-002126-0008-0



Vos références

Numéro fiscal (C) :
Référence de l'avis :
Contrat de prélèvement :
Référence unique de mandat :

Numéro de propriétaire :

Département d'imposition : 83

VAR

Commune d'imposition : 061

FREJUS

Débiteur(s) légal(aux) :

le détail est précisé en page suivante.

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 07/09/2022

Date de mise en recouvrement : 31/08/2022

Identifiant service :

Somme à prélever

179,00 €

Montant de vos taxes foncières 699,00 €


Acomptes mensuels déjà versés - 520,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier, qui se substitue à la date limite de paiement fixée au 17/10/2022 :

15 septembre 2022	65,00 €	15 novembre 2022	49,00 €
17 octobre 2022	65,00 €		

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel ;
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

• pour le paiement de votre impôt :

SIP FREJUS
92 RUE DE L'ESTEREL CS 10111
83608 FREJUS CEDEX
Tél : 04 94 44 51 60

• pour le montant de votre impôt :

* (service gratuit + coût de l'appel)

À compter de l'automne
disponible dans votre espace,
Rer

DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)

Identifiant	Droit	Désignation et adresse

Taxes foncières 2022		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2021	35,94 %	%	1,59 %	0,189 %	10,00 %	1,01 %		
	Taux 2022	35,94 %	%	1,59 %	0,186 %	11,23 %	1,01 %		
	Adresse	407 RUE GUSTAVE BRET							
	Base	1344		1344	1344	1344	1344		
	Cotisation	483		21	2	151	14	671	
	Cotisation lissée								
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
Cotisation 2021	467		21	2	130	13			
Cotisation 2022	483		21	2	151	14	671		
Variation	+3,43 %	%	0 %	0 %	+16,15 %	+7,69 %			

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2021	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2022	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisation 2021								
	Cotisation 2022								
	Variation	%	%	%	%	%	%	%	
Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		

Droit proportionnel :	
Droit fixe :	
Contribution de la fiscalité directe locale	28
Contribution Habitation principale	
Contribution JA État	
Contribution JA Collectivité	
Montant de votre impôt	699

vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée

algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'explicitation de vos droits en la matière, en consultant impots.gouv.fr,

a Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772

confidentialité accessible depuis la page internet suivante :

tuées aux collectivités locales (art. L.135 B du livre des procédures

droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que

centre des finances publiques ou à l'adresse suivante :

sonnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires,